

# EDITORIAL

Liège, le 19 avril 2017

Chères Amies,  
Chers Amis,

1. Lors de ces dernières JNLF, la Société Francophone des Mouvements Anormaux (SOFMA) a vu le jour.

Il s'agit de réunir les compétences exercées de façon un peu disparate par le Club des Mouvements Anormaux (CMA), le Centre expert maladie de Parkinson (SP) et le réseau NS-Park.

La société a été dûment enregistrée début de cette année et la première réunion du conseil d'administration s'est tenue ce 29/03/2017 à Toulouse.

L'objet social de la SOFMA est le suivant :

*"L'association Société Francophone des Mouvements Anormaux est une société savante regroupant des personnes spécialistes des mouvements anormaux qui à pour objet de fédérer les principales organisations dans le domaine de la pathologie du mouvement (club des mouvements anormaux, réseau NS-Park, Centre expert maladie de Parkinson), et de promouvoir, rechercher et recueillir toutes les données médicales et scientifiques concernant la pathologie du mouvement.*

*La Société Francophone des Mouvements Anormaux est une association multidisciplinaire dont les objectifs sont, dans le domaine des mouvements anormaux, de :*

- Représenter la pathologie du Mouvement vis à vis des autorités de tutelle (ministère de la Santé, ministère de la recherche et enseignement supérieur, HAS, ARS) et les autres sociétés de neurologie et collègues (CEN, JNLF, SFN, FFN, ...),*
- Associer la Société Francophone des Mouvements Anormaux à la section Européenne de la Movement Disorder Society et à l'European Academy of Neurology afin d'en assurer la représentation internationale,*
- Développer la recherche clinique et fondamentale,*
- Faciliter les communications entre les sous-groupes de cette sur-spécialité (centres de référence et de compétence Huntington, AMS, PSP, maladies neurogénétiques (dystonie et ataxie, Gilles de la Tourette...),*
- Favoriser les relations avec les associations de patients atteints de pathologie du Mouvement."*

Il est bien entendu que si une tutelle unique sera exercée sur les trois organisations agissant déjà dans le domaine de la pathologie du mouvement, leurs activités actuelles seront poursuivies.

Il en est ainsi du CMA dont vous trouverez, en annexe, [le programme des activités 2017](#).

Au fil de l'année 2017, le projet SOFMA doit se préciser. Nous vous tiendrons bien entendu au courant du suivi.

2. Sachez également que, dès à présent, sont disponibles sur le site du CMA, les communications relatives au [tremblement essentiel et tremblement orthostatique](#) (du dernier congrès à Paris).

3. Par ailleurs, c'est avec plaisir que nous vous communiquons l'information suivante fournie par notre ami Paul KRACK :

Vous êtes cordialement invités à la Conférence "OptoDBS 2017" qui se tiendra à Genève du 22 au 24 juin 2017.

Les sessions vont du fondamental vers la clinique, traitent du rôle central de l'optogénétique permettant d'élucider les mécanismes de pathologies neurologiques et psychiatriques, des mécanismes de la DBS et d'applications cliniques ciblés sur la pathophysiologie. La conférence s'adresse à la fois aux chercheurs et aux cliniciens intéressés par les mécanismes et vise un échange entre ces deux mondes parfois trop éloignés. Une grande place sera laissée aux discussions et des chairmen et -women aguerri(e)s aideront à faire le point.

Le programme scientifique est accessible à : <http://optodbs.ch/>.

Avec nos meilleures amitiés.

Docteur M. GONCE  
Docteur S. FRISMAND  
Secrétariat général du CMA

Professeur Franck DURIF  
Président de la SOFMA